

À LA UNE

LE POINT

TOUTE L'INFORMATION

FOCUS

MAIRIE DE AUPS

LES CENTRES AÉRÉ ET DE LOISIRS

ÉCO-TECHNOLOGIE PARTICIPATIVE

LE PHOTOVOLTAÏQUE À AUPS

HISTOIRE

MÉMOIRE

LES REMPARTS D'AUPS



SPORT ET ASSOCIATIONS

RÉUSSITES

JUDO L'EXCELLENCE !

le nouvel AUPS

porte du Verdon



La municipalité d'Aups vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour l'année 2022.”



BULLETIN
MUNICIPAL

INFORMATIONS

-16 ANS

Les filles et les garçons atteignant 16 ans en 2022 doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile au titre du Service National. Une attestation leur sera remise dès leur inscription. Cette attestation est obligatoire et est demandée lors des inscriptions scolaires, auto-école et à un diplôme d'État. La présence du représentant légal est obligatoire pour les mineurs.

PASSEPORT ET CNI

Pour l'établissement de vos passeports et cartes nationales d'identité, prenez rendez-vous en mairie et pré-inscrivez-vous sur passeports.ants.gouv.fr

Numéros utiles

ADMINISTRATION

Mairie	04 94 70 00 07
8h00 / 12h00 13h30 / 16h30	
Mercredi 8h00 / 12h00 et samedi 9h00 / 12h00	
Fax	04 94 84 00 87
Courriel	aups.mairie@wanadoo.fr

Déchetterie Route de Villecroze
8h30-12h00, 13h30-17h30 - fermée les mardis et dimanches

ESPACE RURAL

Maison des services au public	04 98 10 29 43
École maternelle	04 94 70 05 54
École élémentaire	04 94 70 04 79
Collège Henri Nans	04 94 70 01 16
Assistante sociale	04 83 95 59 60
Police municipale	06 37 73 50 43
	06 75 15 19 12
Médiathèque municipale	04 94 70 07 72
Service jeunesse	06 75 15 18 80
Musée Simon Segal	04 94 70 01 95

POMPIERS 18
SAMU 15 ou 112

SERVICES

EDF/GDF service clientèle	09 69 32 15 15
EDF/GDF service dépannage	0 810 333 734
France télécom (dérangement)	1013
Centre des finances publiques	04 94 70 00 42
Conseil départemental - DTRPF	04 98 10 21 50
Eaux de Provence - Service clientèle	09 77 409 431
Eaux de Provence - Service urgences	09 77 429 431

SANTÉ

Maison de santé Place Martin Bidouré	04 94 50 00 00
Centre médical 17 av Clemenceau	04 94 70 77 07
Hôpital Draguignan	04 94 60 50 00
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Royal Ambulances	04 94 67 60 73
Taxi Zaou	06 80 88 14 28

DIVERS

Aéroport Hyères	08 25 01 83 87
Aéroport Nice	08 20 42 33 33
Conseil départemental du Var	04 83 95 33 00
Préfecture du Var	04 94 37 03 83
Allo enfance maltraitée	119
VAR lib	09 70 830 830



sommaire

Informations pratiques	2
Le Mot du Maire	3

Informations municipales

Petites villes de demain	4
Focus - Les centre aéré et de loisirs	5
Les commissions communales	6
Plan communal de sauvegarde	7
Noël à Aups	8
Vocation	9
Commune et environnement	10
Action et vie économique	11
Projet Photovoltaïque	12

Histoire

Les remparts d'Aups	13
---------------------	----

Culture

Ça bouge à Zaou	14
Au revoir Colette	14

Sport et associations

Judo	14
Les associations aupoises	16/17/18

Le carnet

Décès, mariages, naissances	19
-----------------------------	----

Édition : Ville d'Aups
 Directeur de publication : Antoine Faure, Maire
 Conception, création : commission communication
 Communication Impression : Mairie d'Aups
 Place Frédéric Mistral - 83630 Aups
 Site Internet : www.aups.fr
 Tél. : 04 94 70 00 07
 Fax : 04 94 84 00 87
 Courriel : aups.mairie@wanadoo.fr
 Réalisation :
 Aupside - Les docks artistiques
 06 72 72 15 35
 Impression en France sur papier recyclé
 et papier PEFC (couverture)
 Encres Eco à l'eau



www.aups.fr
 Facebook Commune Aups

éditorial

**Antoine Faure***Maire d'Aups*

Chères Aupsoises, Chers Aupsois,

L'année 2021 s'achève. Encore une année difficile avec ses incertitudes, avec le doute d'un éventuel « retour à la normale » qui s'est installé parmi un grand nombre d'entre nous. Mais une année qui a permis à tous de reprendre ses activités (pas toujours dans les conditions habituelles), de retrouver des moments d'échange et de partage.

Dans cette édition du Nouvel Aups, nous vous présentons notamment des travaux réalisés dans notre commune, les perspectives qui nous sont offertes par le programme Petites Villes de Demain, ainsi qu'un article consacré aux bénévoles du CCFF, qui, en plus de leurs missions habituelles, nous ont grandement aidés au centre de vaccination (travail collectif avec la Maison de santé, la CCLGV et la commune).

Plusieurs de nos agents nous quittent (hélas !) cette année : Lorena Falorni, qui sera remplacée par Mireille Coste, Anthony Vallet, dont la remplaçante Madame Florence Pénisson nous rejoindra le 1^{er} janvier. Et Colette Pardo, qui, après 42 ans de bons et loyaux services prend une retraite bien méritée. Appréciée de tous, je tiens personnellement à la remercier pour ses compétences, son efficacité, son implication et sa discrétion. Anne Bourriez a déjà pris ses fonctions. Bonne retraite Colette ! Et merci pour tout ce que vous avez apporté à notre commune. Bienvenue à Aups à Anne, Mireille et Florence.

Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture!

Antoine Faure

Petites Villes de Demain

Programme National



La commune d'Aups est lauréate du Programme "Petites Villes de Demain", au même titre que 11 communes ou groupement de communes du Var. Ce programme a pour objectif de conforter la centralité et l'attractivité de notre village et d'apporter les moyens financiers pour la concrétisation des actions qui seront portées par la commune.

Le 17 mai 2021, Antoine FAURE, Rolland BALBIS, Président de la CCLGV, Olivier BITZ, sous-préfet d'arrondissement, Louis REYNIER, premier Vice-Président du Conseil Départemental du Var, et David de ARAUJO, directeur de la banque des Territoires, ont formalisé par une convention d'adhésion leur engagement dans le programme national "Petites Villes de Demain".

Depuis septembre dernier, Sylvie LARTIGUE, a été recrutée comme cheffe de projet par la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon (CCLGV) et la commune d'Aups, pour mettre en oeuvre ce projet ambitieux qui se déclinera sur Aups d'ici 2026.

Les actions concrètes qui seront lancées visent à améliorer les conditions de vie des habitants, apporter encore plus de dynamisme à nos commerces, réhabiliter les logements, favoriser un cadre de vie attractif pour tous, ceux qui y vivent, pratiquent le village, le visitent, ou s'y promènent.

Cette dynamique d'impulsion engagée se traduira par des projets et des solutions adaptées à la ville d'Aups, qui auront un effet positif également sur l'ensemble du territoire de la CCLGV. Les axes à travailler se déclineront entre autres par des interventions qui s'articulent et se complètent sur :

- Les commerces et l'artisanat, ils sont la vie du village, créent des activités et une ambiance dans le village et nous devons miser sur eux.
- L'habitat et la réhabilitation des logements, pour mieux vivre dans le village et dans son coeur ancien, et répondre aux besoins de confort et de nouveaux modes d'habiter pour tous.
- Les espaces publics, pour donner envie de pratiquer le centre du village, s'y sentir bien pour déambuler et permettre des liaisons agréables à l'échelle du village.
- Les mobilités et les déplacements, pour répondre aux besoins, créer de nouvelles habitudes en lien avec les défis climatiques.
- Des équipements publics à mettre en lien, pour maintenir des services de proximité et de nouveaux projets à implanter pour mieux vivre ensemble, travailler, développer de nouvelles initiatives, amplifier l'offre culturelle, et mettre en valeur les spécificités de notre territoire et notre village.

Après une étape de travail avec les élus et les différents partenaires, nous organiserons des moments de présentation et de concertation avec les habitants pour construire ensemble ce projet ambitieux pour Aups.

L'objectif est de renforcer le coeur du village et tous les lieux de vie, tout en gardant la convivialité et la proximité garantes du bien-être et du bien-vivre de nos villages provençaux.

De notre capacité à être en mouvement, à être dynamiques, à être inventifs, nous ferons de notre village un lieu encore plus attractif et animé, sans abandonner notre quiétude et nos valeurs qui font dire d'Aups : **"Aups est le pays du bien-être"**.



Centres **Aéré et de Loisirs**

Le thème choisi pendant cette période est "le voyage autour du monde". Le but étant de faire découvrir aux enfants la diversité culturelle du monde tout en s'amusant. De nombreuses activités ont été proposées et plusieurs sorties ont eu lieu afin de divertir les enfants.

Le séjour au Lautaret qui a été proposé début août a rencontré un réel succès (24 ados et 17 enfants de 6 à 11 ans) et a été unanimement apprécié par les enfants. Cela fait une vingtaine d'années que ce séjour est proposé et il est très plébiscité par les enfants de la commune.

Pendant la période des vacances de la Toussaint, le centre de loisirs a proposé de nombreuses activités en lien avec l'automne et la célèbre fête d'Halloween. En outre, durant la première semaine des vacances, les enfants ont pu défiler dans le village afin d'exposer leurs magnifiques costumes aux yeux de tous.

Concernant les activités à venir, un séjour Ski est programmé pendant les vacances de Février, pour les enfants et ados (de 8 à 17 ans), du 14 au 18 février 2022. Ce séjour aura lieu à Saint Michel de Chaillol (Hautes Alpes), avec au programme de nombreuses activités sportives : du ski alpin, du ski joering (tiré par un cheval), des randonnées en raquette, une balade en chiens de traîneaux, une visite du village, etc..

à noter

Durant la période estivale, le centre de loisirs d'Aups a accueilli en moyenne 116 enfants (ados compris).



bienvenue !

École élémentaire

L'école élémentaire Jean Moulin, a accueilli un nouveau directeur au sein de l'équipe pédagogique, lors de la rentrée scolaire 2021 : Monsieur Yovanovitch.

Ce nouveau directeur s'est donné pour principales missions de faire évoluer le savoir et les connaissances des élèves de l'école Jean Moulin, tout en leur donnant l'envie d'apprendre. L'école élémentaire organise déjà beaucoup de sorties, ce qui permet aux élèves de s'évader du cadre scolaire tout

en continuant leur apprentissage. Monsieur Yovanovitch a pour projet d'améliorer la vie quotidienne des enfants au sein de l'école en optimisant leur environnement. De ce fait, les espaces extérieurs et intérieurs ont été repensés, les classes ont été équipées de vidéoprojecteurs, et la cour a accueilli des paniers de baskets tout neufs. Dans le futur, le directeur de l'établissement souhaite restructurer la cour de récréation afin d'y créer des espaces bien différenciés et ludiques, permettant à tous les enfants de jouer et de s'épanouir.

Le directeur de l'École est épaulé par l'équipe pédagogique et les agents du périscolaire.

**École maternelle**

La rentrée scolaire s'est passée sous un beau soleil. Les enfants étaient ravis de retrouver leurs petits camarades.

Mme STRUYVEN, nouvelle institutrice, a rejoint Mme LEFEBVRE, directrice, et Mme LUCATS. Elles sont respectivement en charge des Grande Section, Moyenne Section et Petite Section.

Les institutrices sont épaulées par les ATSEM, Jennifer, Lindsey et Océane.

Agnès, Patricia et Stéphanie régalaient tout ce petit monde le midi à la cantine.

Cette année, l'école compte 51 enfants.

**École élémentaire**

La rentrée scolaire dans la bonne humeur !

Le nouveau directeur Monsieur Nicolas YOVANOVITCH a reçu les enfants et les enseignants dans la bonne humeur qui le caractérise.

Nous remercions Madame Céline LAURENT pour son engagement de directrice durant deux années au cours desquelles son dévouement, son professionnalisme et sa gentillesse ont su venir à bout de tous les tracas du quotidien.

126 enfants fréquentent l'école élémentaire Jean Moulin.

Tous les animateurs, le personnel de la cantine ainsi que le personnel technique oeuvrent pour le bien-être des enfants au quotidien.

informations municipales

Commission Municipale ENVIRONNEMENT ENERGIE

Le Maire et Mr Patrick VINCENTELLI vice-président,
Marie Christine TERRASSON, Roland VIRY,
Marie-Françoise BONAVENTURE, Xavier MEYERE,
Monique JAUBERT et Quentin AUDIBERT.

Commission Municipale CULTURE SPORT VIE ASSOCIATIVE TOURISME

Le Maire et Mr Patrick VINCENTELLI vice-président,
Xavier MEYERE, Monique JAUBERT, Cécile POCLET,
Roland VIRY, Bernard PANTEL, Quentin AUDIBERT.

Commission Municipale FINANCES ET TRAVAUX

Le Maire et Mme Marlène ROUX vice-présidente,
Monique DARTUS, Patrick VINCENTELLI, Bernard PANTEL.

Commission Municipale PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire et Mme Marlène ROUX vice-présidente,
Patrick VINCENTELLI, Monique DARTUS,
Léone JAUBERT, Laurianne SANCHEZ, Béatrice DONAT.

Commission Municipale JEUNESSE

Le Maire et Mme Marlène ROUX vice-présidente,
Patrick VINCENTELLI, Monique DARTUS,
Léone JAUBERT, Laurianne SANCHEZ, Béatrice DONAT.

Commission Municipale URBANISME

Le Maire et Mme Marlène ROUX vice-présidente,
Marie-Christine TERRASSON, Rémy HUGOU,
Marie-Françoise BONNAVENTURE, Quentin AUDIBERT.

Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon

Antoine FAURE, Patrick VINCENTELLI,
Marie Christine TERRASSON, Bernard PANTEL,
Marlène ROUX,, Marie-Françoise BONAVENTURE

Commission d'Appel d'Offres

Titulaires : Antoine FAURE, Bernard PANTEL,
Patrick VINCENTELLI
Suppléants : Laurianne SANCHEZ,
Rémy HUGOU

Syndicat des Eaux du Verdon

Titulaires : Jean-Pierre CIOFI, Rémy HUGOU
Suppléants : Marlène ROUX, Quentin AUDIBERT

Symielecvar

Titulaire : Patrick VINCENTELLI
Suppléante : Béatrice DONAT

Association des Communes Forestières Agence des Politiques Energétiques du Var

Titulaire : Rémy HUGOU
Compétence Forêt et Energie
Suppléant : Patrick VINCENTELLI
Compétence Forêt et Energie

Commissions Municipales

Délégués et Représentants Communaux

Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV)

Titulaire : Antoine FAURE
Suppléants : Marie-Christine TERRASSON
Jen-Pierre CIOFI

Caisse des Ecoles

Marie Christine TERRASSON
Roland VIRY

Var Habitat

Titulaire : Cécile POCLET

Correspondant Défense

Patrick VINCENTELLI

Résidence Retraite

Antoine Faure
Marie-Christine TERRASSON
Patrick VINCENTELLI

SAFER

Rémy HUGOU

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Joël CHEVALAZ, Marie Christine TERRASSON,
Régine FOTTORINO, Monique JAUBERT,
Laurianne SANCHEZ,
Marie-Françoise BONAVENTURE,
Béatrice DONAT

Plan Communal de Sauvegarde

Prévenir et protéger

Le plan communal de Sauvegarde est un outil sous la responsabilité du Maire de la commune, afin de planifier les actions et les rôles des acteurs communaux.

Ainsi, en cas d'événements majeurs naturels (incendie, inondations, canicule, etc.), technologiques ou sanitaires (épidémie), la commune est en mesure de prévenir et de protéger la population.

Ce plan communal de Sauvegarde va avoir pour objectif de se préparer en cas de situation extrême, en se formant, en préparant une organisation pertinente et nécessaire des outils techniques afin de pouvoir alerter la population et assurer la protection des habitants.

Ce PCS est donc un outil de :

- Réflexe concernant la phase d'urgence : informer la population des risques, porter assistance aux habitants et les protéger.
- Support en ce qui concerne la phase "post-urgence" : soutenir et accompagner la population, remettre en état les infrastructures si nécessaire.
- Référence pour le retour à la normale : rétablir les activités et accompagner le "retour à la normale".

Afin d'assurer la mise à jour régulière de ce PCS, la mairie a besoin des coordonnées des habitants se trouvant en zone dite "à risque", permettant ainsi de les alerter rapidement lors d'événements extrêmes, pouvant se révéler dangereux. C'est pour cela que nous demandons à toute personne, locataire ou propriétaire, ayant une habitation dans un lieu potentiellement risqué (inondable, proche de forêt et/ou de lieux potentiellement inflammables, ou tout risque qui vous semble pertinent) de se présenter à la Mairie. Toutes les informations de contact qui seront fournies resteront strictement confidentielles et au seul intérêt du Plan Communal de Sauvegarde.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, dans son article 13.

Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS doit être compatible avec le plan Orsec. Son élaboration est obligatoire pour les communes soumises à un PPR approuvé ou dans le champ d'application d'un PPI.



Nouvelle aire de stationnement au quartier de la Colle

La commune d'Aups a inauguré la nouvelle aire de stationnement situé dans le quartier La Colle, route de Fox-Amphoux, le vendredi 29 octobre 2021

Les travaux ont débuté en mars 2021 et ont prit fin en juillet 2021. Cette aire de stationnement possède une surface de 2500m2 et peut accueillir 71 places, dont 4 réservées aux personnes à mobilité réduite, et 5 garages qui ont été loués. De plus, trois bornes de recharges pour véhicules électriques seront prochainement installées. Des tilleuls ont été spécialement plantés afin de protéger les véhicules du soleil et de la chaleur lors de la période estivale. Par ailleurs, un cheminement piéton sécurisé a été aménagé afin de créer une liaison entre cette aire de stationnement et le centre du village.



réseau social

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est situé à la mairie. Son rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il est l'outil principal pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Il lutte contre l'exclusion. Il accompagne les personnes âgées. Il soutient les personnes souffrant de handicap. Il vous aide dans vos démarches et dans les coups durs (cantine, électricité....).

N'hésitez pas à nous contacter à la mairie :

Aurore vous recevra gentiment à l'accueil au 04 94 70 00 07.

Vous pouvez également contacter Marie Christine TERRASSON au 06 13 60 52 31.

LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Le LAEP est un lieu d'accueil qui se situe à la médiathèque tous les mardis impairs. Les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés par leurs parents peuvent venir rencontrer d'autres enfants, jouer, écouter une histoire... Ce n'est pas une garderie car les parents doivent rester avec eux. Des professionnels sont là pour répondre aux questions ou interrogations des parents.

Ce beau projet a pu voir le jour grâce à la CCLGV (Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon) en partenariat avec la commune.

Parents, ne restez pas isolés, et venez rencontrer d'autres parents pour le plus grand bonheur de vos enfants.

noël à Aups

Zaou s'est paré de lumières et de décorations lumineuses, installées par les petits lutins du père Noël (merci le service technique de la mairie !) qui ont décoré le village à l'occasion des fêtes de fin d'années.



vocation

Réussite

L'apprentissage

C'est le premier septembre 2018, que Johan GIRARDI est entré au service de la Mairie comme apprenti. Durant trois années, il va suivre en alternance les cours au CFA des Arcs et travailler dans notre commune avec comme maître de stage Guillaume RAYNOUARD.

Et c'est brillamment que Johan a reçu son diplôme CAP Agricole spécialité "Jardinier Paysagiste". Il est maintenant stagiaire au sein des services de la commune.



Engagement

La vie au village

Le Père Lukasz Gorski a quitté notre village le 30 juin, après 6 ans de présence chaleureuse et un grand engagement pour la sauvegarde du patrimoine d'Aups. Son souvenir restera longtemps dans nos coeurs.

Nous souhaitons la bienvenue au Père Vincent de Beauregard qui nous a rejoint depuis le 1^{er} août, très heureux de retrouver une vie de village. Faisons connaissance :

"Je suis né le 25 avril 1971 à Saint Amand-Montrond dans le Cher, le dernier de 4 enfants. Peu de temps après, nous avons déménagé dans le Gard, où j'ai grandi. Après mon Bac à Montpellier, je suis entré au séminaire de la Castille. J'ai ainsi rejoint la région d'origine de mon père, qui est né et a grandi à Hyères.

Ordonné prêtre en 1997, j'ai d'abord été vicaire tout près d'ici, à Draguignan, jusqu'en 2002. Puis j'ai été envoyé à Garéoult, où je suis resté 12 ans. Depuis 2009, j'accompagne le Service de la Catéchèse de notre diocèse. En 2014, Monseigneur Rey m'a demandé de revenir au Séminaire de la Castille, pour m'occuper de l'année de propédeutique : il s'agit d'une année de discernement et de fondation spirituelle, où ceux qui se sentent appelés à devenir prêtres viennent réfléchir et se préparer en vue de devenir séminariste. Après ces années passées au séminaire, je suis très heureux de retrouver la vie en paroisse et plus encore en villages."

Père Vincent

Résistance

Les maquisards à l'honneur

Le jeudi 21 octobre 2021, la classe de troisième des cadets de la défense du Collège Henri Nans et les classes CM1/CM2 et Ulis de l'école élémentaire Jean Moulin, accompagnées des élus de la commune, se sont rendues sur le plateau de Canjuers au Clos d'Espargon pour honorer la mémoire des maquisards.

Accueillis par le colonel Jean Fernex de Mongex, le président des mouvements unis de la résistance du Var, Mr Robert Millet, le président du Comité Est-Varois de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, Mr Yves Bacquet, les élèves se sont succédés pour lire des textes sur la Résistance et les maquisards (CM1/CM2 "La complainte du Partisan" Poème écrit par Emmanuel d'Astier de la Vigerie, le collège Henri Nans donne lecture du texte "Les jeunes de 1940/1944 à ceux d'aujourd'hui" d'Albert Ouzoulias) puis ont déposé des gerbes devant le Mémorial Jean Moulin et se sont recueillis à la mémoire de leurs aînés.

La Municipalité adresse ses remerciements à Madame Tallent coordinatrice de la journée, Monsieur Julien le Principal du Collège, Monsieur Yovanovitch le Directeur de l'Ecole élémentaire et les accompagnants pour leur participation.

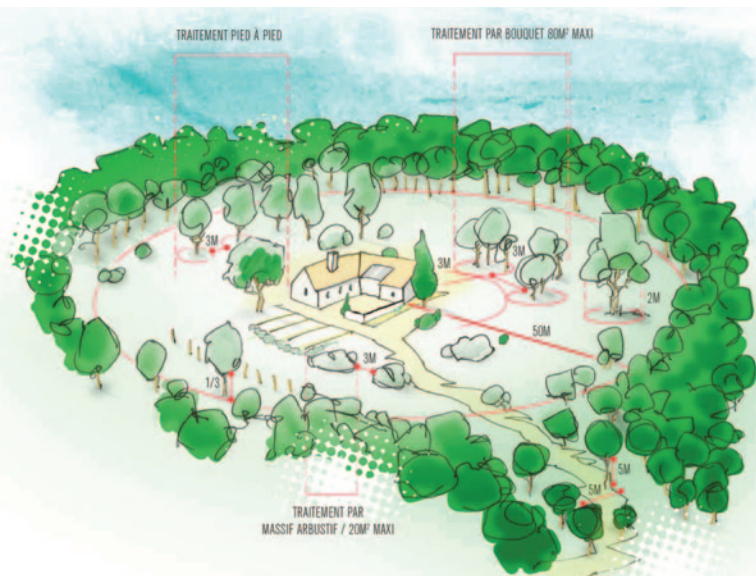
"Quoi qu'il arrive la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas"

Charles de Gaulle.



Un geste individuel pour le bien-être collectif

Débroussaillage obligatoire



Broyage des déchets verts

Souhaitez-vous bénéficier du service de broyage des déchets verts à domicile ?
Contactez Marcel LIONS, responsable du service à la CCLGV, par mail : centre.technique@cclgv.fr ou au 04 94 04 63 36.

Précisez vos noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone ainsi que le volume des déchets verts à broyer. Le volume minimum pour l'intervention est de 2 m³, et le diamètre maxi accepté par notre broyeur est d'environ 10 cm. Le tarif de la prestation est fixé à 20 euros de l'heure, paiement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public remis à l'agent le jour de la prestation. Une fois le rendez-vous programmé, les agents viendront procéder au broyage des déchets verts à votre domicile. À noter que le tas de résidu obtenu restera chez le particulier, il n'y a aucun rechargement, ni aucune évacuation du résidu de broyat, ni des déchets verts.

Il y a des risques d'incendies dans les régions les plus sèches de France. Pour s'en prémunir, la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Débroussailler est la mesure de protection la plus efficace dont nous disposons face aux risques naturels des feux de forêt. Les périodes les plus favorables aux travaux de débroussaillage sont bien sûr l'automne, l'hiver et le début du printemps lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles et lorsque vous pourrez incinérer les rémanents sans risque.

Définition du débroussaillage

Le code forestier définit le débroussaillage par l'article L. 131-10, créé par Ordonnance n°2012-92 du 26 janvier 2012 - art. (V) (liens sur Légifrance).

On entend par débroussaillage pour l'application du présent titre les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

Débroussaillage obligatoire dans le Var

Le débroussaillage est obligatoire dans les communes boisées dont les forêts sont soit classées par décision administrative comme particulièrement exposées aux incendies, soit incluses dans les massifs forestiers énumérés par le Code forestier et situés dans les régions Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Tri sélectif

Trier ses déchets, c'est pas sorcier !

Trier, c'est donner pour la planète !

Le recyclage des déchets s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire : il permet de transformer un déchet en matière première pour de nouveaux processus. Ainsi, on réduit la consommation de ressources naturelles et on économise l'énergie et l'eau nécessaire à l'extraction de ces ressources.

- 230 cannettes recyclées fournissent de quoi fabriquer un cadre de vélo.
- 1 bouteille en verre recyclée permet de fabriquer une nouvelle bouteille en verre.
- 7 flacons de lessive recyclés permettent de fabriquer un siège auto pour bébé.



l'action

Feu, une veille permanente !

L'Association Départementale des CCFF du Var a vu le jour le 3 juin 1989 à Belgentier.

L'Association Départementale des CCFF du Var a vu le jour le 3 juin 1989 à Belgentier. Avant leur regroupement en association, les Comités communaux, anciennement « Commissions Communales de la Forêt », oeuvraient séparément. Cette fédération a permis aux Comités Communaux Feux de Forêts du Var d'être mieux structurés, organisés, informés, formés. En bref, d'être mieux connus et reconnus.

L'action de l'Association Départementale regroupe toutes les communes ayant un Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) ou une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), soit actuellement 143 communes et environ 3 620 bénévoles. Ces CCFF communaux, sont placés sous l'autorité du maire qui donne le pouvoir à un président délégué.

Les différentes missions de l'ADCCFF sont les suivantes :

- Le regroupement de tous les CCFF.
- L'information et la formation des membres des CCFF (flyers).
- L'information et sensibilisation du public.

Le président délégué actuel du CCFF de la commune d'Aups est Monsieur Yves BARTHOIS, qui a adhéré à ce comité communal le 14 novembre 2008, et qui en est devenu le président délégué le 28 juin 2010. Le CCFF d'Aups compte aujourd'hui 34 membres, tous bénévoles.

Les missions du CCFF communal sont de quatre ordres :

- La prévention : sur ordre du préfet et du maire : contrôle de débroussaillage, contrôle de l'accessibilité des voies et chemins, contrôle des cuves DSCI, etc.
- Surveillance : patrouille avec véhicule porteur d'eau, surveillance du respect des consignes de pénétration dans les massifs. Surveillance statique au point haut (tournant de Rafeou).
- Alerte : en cas de fumée détectée visuellement, la patrouille donne la position du départ de la fumée et prévient les secours. (REAL, SDIS, ADCCFF).
- Guidage : assure le guidage des colonnes de pompiers lors d'un incendie. Ce guidage peut être statique (croisements routiers), et guidage dans les chemins forestiers.

Bilan 2021

Bien entendu, les missions fondamentales du CCFF Aups ont été organisées pour assurer la veille incendie sur le territoire, du 1^{er} juillet au 4 septembre 2021.

Lors de la crise de la Covid-19, les membres du CCFF ont bénévolement donné de leur temps afin d'aider au bon fonctionnement du centre de vaccination situé au foyer Romano à Aups.

En effet, ces bénévoles ont participé à l'accueil et au filtrage du public, du 09/02/2021 au 15/10/2021.

Du 09/02/2021 au 01/04/2021 : 24 jours de présence au centre de vaccination pour 2 bénévoles (48 journées bénévoles).

Du 05/04/2021 au 15/10/2021 : Un bénévole par jour, trois jours par semaine (84 journées bénévoles).

Bilan estival 2021

Nombre de patrouilles : 16 patrouilles.

Nombre de vigies : 23 vigies au point haut.

L'accueil de la mairie assure, tous les jours, la mise en place de l'affichage de la carte journalière d'autorisation de pénétrations dans les massifs.

La forêt est fragile, nous la protégeons, si vous voulez participer à cette mission, vous serez les bienvenus au sein du CCFF Aups.

**Si vous voulez intégrer le CCFF,
n'hésitez pas à contacter :**

**Phillipe Amiel au 06 03 64 74 54 ou
Jean Éric Lovergne au 06 24 53 94 99.**

Vie Économique

De nouveaux commerces ont pris place au sein du village.

Sushis

Un restaurant de sushis et de plats asiatiques s'est installé rue Albert 1^{er}. Le chef Lucas Bougard, soutenu par Somphet, Léonie, Sony et Khron, cuisine de nombreux plats typiques et propose des formules sous forme de "box". Ce restaurant propose également la vente à emporter et la livraison sur Aups, Régusse, Salernes et Villecroze.

Vous pouvez les retrouver sur leur page Facebook : Akat'sushi AUPS ou accéder à leur carte sur leur site internet : www.akatsushi.com

Pour les contacter : **09 77 45 88 41**



Au petit gourmand : restaurant Chez Jenny

Le restaurant Chez Jenny, qui régale nos papilles de nombreux plats divers et variés tout au long de l'année, et qui propose des spécialités montagnardes l'hiver, a ouvert cet été une nouvelle annexe de son restaurant : Au petit gourmand, spécialement dédié aux crêpes, glaces, Bubble Waffle, etc. Cet espace est situé juste en face du restaurant, place Général Girard. Vous pouvez les suivre sur leur page Facebook : **La pizza chez jenny**, afin d'avoir accès à de nombreuses informations et voir le menu.

Pour les contacter : **04 94 68 64 14**



Projet Photovoltaïque

participatif à AUPS



Une réunion publique d'informations et de dialogue.

Ce vendredi 29 octobre 2021 s'est tenue à 18H00 une réunion publique dans la salle du centre culturel Anatole Lambert à Aups pour présenter l'état d'avancement du projet d'un parc photovoltaïque participatif souhaité par l'équipe municipale.

Les 80 personnes présentes ont pu poser toutes leurs questions et échanger avec l'équipe municipale, les membres du comité de pilotage et les entreprises du consortium en charge du développement du projet.

Ce projet est issu de la volonté de l'équipe municipale d'inscrire la commune d'AUPS dans une démarche de transition énergétique. Dans cet objectif, l'équipe municipale a mis en place en 2019 une gouvernance partagée avec un comité de pilotage formé

d'élus, des représentants de citoyens, du parc du Verdon et de la communauté de communes.

Le premier volet de cette démarche de transition énergétique porte sur la production d'énergie renouvelable. C'est ainsi qu'en février 2020, le comité de pilotage a choisi par appel d'offre un consortium pour développer un parc photovoltaïque sur des parcelles de la commune.

Le consortium formé d'énergéticiens avec les entreprises Tenergy et RenesolaPower, a également la responsabilité de l'organisation et de l'animation de la concertation avec l'agence Acceptables Avenirs.

La réunion publique du 29 octobre avait pour objectifs :

- de présenter l'historique du projet, son état d'avancement, ses acteurs
- de répondre à toutes les questions en toute sincérité.

Une présentation des informations placée sous le signe de la transparence

Cette réunion a débuté par le mot du Maire, Monsieur Antoine FAURE, qui a présenté la volonté de la commune que ce projet puisse s'inscrire dans les grands enjeux de la transition énergétique tout en étant aux bénéfices des Aupsois et des Aupsoises mais également en parfaite adéquation avec les enjeux de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon. La volonté de l'équipe municipale est clairement que les retombées financières du parc servent à des actions en faveur de la transition énergétique au bénéfice des habitants de la commune mais également pour le territoire de la communauté de communes.

Une présentation des informations placée sous le signe de la transparence

De nombreux thèmes ont été abordés par les habitants :

- Les panneaux solaires : le recyclage des panneaux photovoltaïques, le délai nécessaire pour que la production d'électricité compense le carbone utilisé pour fabriquer les panneaux solaires, la durée de 30 ans du contrat liant le producteur d'énergie Tenergy et la commune d'Aups ;
- L'environnement : la protection de la faune et de la flore, le défrichement de la parcelle pour l'installation des panneaux photovoltaïques ;
- La concertation : la prise en compte des remarques, expressions et contestations des habitants ;
- La pertinence du développement d'un parc photovoltaïque sur la commune d'Aups : pourquoi ne pas équiper des friches ou des surfaces disponibles comme par exemple les lacs ? ;
- Le paysage : dégradation de la qualité paysagère du lieu-dit de Plérimond.

Chaque question a fait l'objet de réponses de la part de Messieurs Antoine FAURE, Paul THOMAS DESSESARTS, Gaël VANNIER ou Philippe VERRIER selon le thème abordé.

L'intégralité du compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site internet de la ville d'AUPS
www.aups.fr

histoire d'Aups

1 - L'histoire des remparts d'Aups

À l'époque, le village d'Aups était entouré de fortifications qui s'appuyaient sur le château situé à l'emplacement de la chapelle Notre Dame de la Délivrance, sur un petit escarpement au Nord de l'ensemble.

Ces remparts permettaient de protéger le village et étaient percés par plusieurs portes, qui restaient fermées le soir, et celles-ci donnaient accès aux différents chemins conduisant aux villages circonvoisins. Le village fortifié s'inscrit dans un périmètre carré avec une trame orthogonale, relativement régulière.



Une ordonnance du 7 Août 1366 oblige les ecclésiastiques à contribuer aux fortifications de la ville ; ce qui prouve qu'elle était déjà protégée par des remparts à cette époque-là. Aups est restée fortifiée jusqu'à la veille de la Révolution Française, de nouvelles fortifications ont même été élevées après les guerres de religion. Ainsi, jusqu'au 18^{ème} siècle, Aups était encore entourée de remparts et de portes de guets qui fermaient et défendaient le village. Une des portes du village où l'on peut voir le mieux la continuité des vestiges des remparts est la Porte des Aires. Appelée ainsi parce qu'elle donnait sur les aires, endroit où, à l'époque, on battait le blé (hors du village). C'est le site le plus représentatif du village puisqu'on le retrouve sur de nombreux documents concernant Aups.



Deux autres portes témoignent de ces fortifications en haut de la rue Gabriel Péri. Les vestiges d'un pont levé y sont encore visibles aux entrées de la rue de l'Horloge et de la rue Rosette Ciofi.

en bref

Travaux au quartier des Uchanes

Travaux de renouvellement de réseau d'eau potable, de création de réseau d'assainissement et de réseau de protection de défense contre l'incendie, dans le quartier des Uchanes.

Concernant le réseau d'assainissement, une fois les travaux terminés, vous avez l'obligation de vous raccorder à ce nouveau réseau dans un délai de 2 ans. Pour tout renseignement supplémentaire, merci de vous rapprocher du service technique de la mairie d'Aups ou de la SEERC.

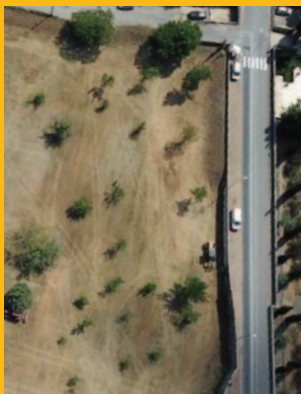
Dispositif anti-pigeons

A la demande de Monsieur V. (restaurant l'Aiguière) et avec l'accord des riverains, il a été installé un dispositif anti-pigeons, place Joffre, identique à celui de la Maison de la Truffe, afin de faire fuir les volatiles qui par leurs déjections, rendaient les terrasses insalubres.

Concernant le parvis de l'église et la place Joffre, les platanes ont été taillés, les orifices qui servent de nids aux pigeons sont grillagés et des pics seront installés ultérieurement. Une étude de faisabilité sera faite pour l'installation d'un pigeonnier.

Futur parking Rodrigue

L'entreprise Meissel Élagage a réalisé un gros travail afin de préparer le terrain qui servira prochainement de nouvelle aire de stationnement.



le nouvel AUPS Ça bouge à Zaou

Dimanche 16 janvier

Concert du nouvel an, quintète de l'opéra de Toulon

Dimanche 8 mai

Fête du terroir

Week-end du 14/15 mai

Saint PANCRACE

Dimanche 22 Mai

Course de Caisse à savon

Dimanche 05 Juin

Vide grenier de la Pentecôte

Samedi 04 Juin

Anniversaire les Guerriers du Verdon

Samedi 11 juin

Festival du rosé

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Mardi 28 juin

Una voce

Lundi 4 juillet

Jazz festival avec le groupe Anatole

Lundi 18 juillet

Projet à finaliser avec le groupe Aioli

Fin juillet

Concert Quintete, date à définir encore

Dimanche 4 décembre

Participation au marché de Noël

11 décembre

Concert de l'Aven

le carnet

DÉCÈS

CHARRIER Robert

RUIZ Maria

PETIT Daniel

AICARD Marie Thérèse

GALLIGANI Marcel

DEGEN Nelly

GENESSI Maria

LANDARRABILCO Jeannette

BONDIL Gabriel

ORTIZ Félix

MAILAENDER Nicolas

MARIAGES

BALDUZZI / MARELLA le 04/06/2021

DULLAERT / HOLLINS PRAAT le 08/06/2021

BOUCHERY / CHAMARD le 03/07/2021

TRON LOZAI / RENIÉ le 10/07/2021

HUSS / MAURISSET le 16/07/2021

BENOUKRAF / BOULAHBIB le 17/07/2021

CHEVALIER / DEGREMONT le 24/07/2021

VEZZARO / NEMRI le 04/09/2021

PONSART / BONET le 02/10/2021

ABIB / BELAID le 22/11/2021

NAISSANCES

ADOLPHE Hanna

ARCHIER Maël

ARNAUD Ana

BENOUKRAF Kiyan

LANDAIS Stella



sport

L'Olympique Judo Varois

Créée en 1996, il y a 25 ans, l'Olympique Judo Varois est une école de Judo ainsi qu'une école de la vie.

Thierry Malossane entraîneur-formateur-éducateur fait de l'activité judo un moyen de s'initier à ce sport, d'ailleurs élu "meilleur sport" pour le développement des enfants, mais aussi un moyen d'éducation et de formation. En effet, le judo aide les enfants à prendre confiance en eux pour les plus timorés et à canaliser les énergies des plus actifs. De plus, le code moral du judo mis en pratique dès le plus jeune âge, c'est-à-dire 4 ans, conduit les enfants, année après année, vers un comportement citoyen et responsable. Depuis 25 ans, les générations se sont succédées à l'Olympique Judo Varois et c'est plus de 40 ceintures noires qui ont été formées. C'est aussi de nombreux médaillés en championnat de France dans toutes les catégories d'âge. Parmi les derniers résultats notoires, nous pouvons souligner celui de la cadette Lorna Malossane, médaillée en juin dernier lors des championnats de France 1^{ère} division ainsi que, récemment, celui de Théo Raoul Hébrard, vice-champion de France 1^{ère} division Seniors. Nous rappelons que Théo fut déjà médaillé en cadets, puis 2 fois en juniors. Il fut aussi 3^{ème} au championnat d'Europe Juniors ainsi que champion d'Europe universitaire. Il reste désormais en course pour les jeux olympiques de 2024.

L'Olympique Judo Varois forme donc les enfants à partir de 4 ans jusqu'à leurs premiers pas dans la vie citoyenne ainsi que dans leur parcours de compétiteurs pouvant aller jusqu'aux championnats les plus prestigieux.



Les Guerriers du Verdon

L'équipe du RCT de 1992 fête en 2022 les 30 ans de son bouclier de Brenus.

Pour cet anniversaire, ils ont sollicité Les Guerriers du Verdon pour leur organiser cet événement.

La date est fixée au samedi 4 juin 2022. Certains joueurs arriveront dès le vendredi soir et dormiront dans un hôtel d'Aups.

Les autres joueurs arriveront à Aups le samedi matin et resteront un moment sur le jeu de boule où les attendra l'association des Ravans. Toute l'équipe de 1992 ainsi que le staff sportif viendront pour cette journée.

Eric Champ, Bruno Monteros, Hererro, Aubin Hueber, Thierry Louvet et les autres auront la joie d'aller en jeep jusqu'à Régusse, en passant par le village, où Mme la Mairesse a eu la gentillesse de nous prêter le stade.

Au stade, sera organisé un tournoi de Touch'rugby avec différents clubs de la région. De plus, nous espérons l'équipe féminine de Salernes.

Nous diffuserons la finale de l'époque en continue, des panneaux de photos d'époque seront exposés, un hommage photo sera rendu à Mr. Melleville Eric. Des interviews des joueurs de cette finale seront réalisées au cours de la journée (anecdotes....).

Des tee-shirts souvenirs de cette journée seront vendus et pourront être dédiés par les joueurs de l'équipe de 1992. Une pasta-party sera organisée pour le repas du midi au prix de 15 euros, avec dessert, vin et café compris ; uniquement sur réservation.

Une buvette sera installée tout au long de la journée.

Nous attendons la présence de Mr. Jean Bacci sénateur, Mr. Louis Régnier Conseiller Départemental, Mme Nathalie Perrez Leroux Conseillère Départementale, Mr Le Maire d'Aups et de Mme la Mairesse de Régusse.

Le samedi soir, un apéritif sera offert aux joueurs sur la place de la mairie par Mr. Le Maire.

L'ensemble des joueurs et du staff dormiront dans les différents hôtels d'Aups.

Pour conclure cet événement, les joueurs se détendront à Bauduen.

asso ciations

Liste des associations

AAA (Association Animation Aupsoise)
Culture - Animation et promotion du village d'AUPS
ABA
Sports - Amicale Bouliste Aupsoise
ACAP83
Actions familiale et sociale - Aide à domicile
ADSECA
Vie citoyenne - Association De Défense des Sites et de l'Environnement de la Commune d'Aups
Aimer - Agir
Religion - Activité des jeunes de l'église catholique
AMAP
Vie économique - Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
Amicale des Sapeurs Pompiers
Associations professionnelles - Rapprocher ses membres et les liens entre sapeurs pompiers
Comité des Fêtes
Loisirs - Développer l'animation à Aups
Coopérative Oléicole Aupsoise
Gastronomie / Traditions culinaires - Huile d'olive
CRE'ARTS
Culture - Promotion Artistes Culture
Cyclo Club Aupsois
Sports - Pratique du vélo
Diane Aupsoise
Loisirs - Société de chasse
ESART (Entente Sportive Aups Régusse Tourtour)
Sports - Enseignement et pratique du football
F.N.A.C.A. Aups
Vie citoyenne - Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie
Groupe des chasseurs de sangliers
Loisirs - Chasseurs de sangliers de la Société
Harmonie Danses
Loisirs - Danses
Indigo 2
Action caritative - Aide humanitaire
ASA des Eaux de Cresson, du Sault et de la Ville d'Aups
Environnement - Entretien des canalisations d'arrosage
Association Intercommunale Philatélique d'Aups - Salernes
Loisirs - Promouvoir la philatélie
Aups Badminton Club
Sports - Pratique du badminton
Judo
Loisirs - Pratique du Judo

en apparté

Le Café des Aidants

En France, 11 millions d'aidants se consacrent à un parent âgé, un conjoint devenu dépendant, un enfant souffrant de handicap. Depuis 2003, l'Association Française des Aidants soutien l'animation des Cafés des Aidants®.

Mais de quoi parle-t-on ?

Les Cafés des Aidants® sont des espaces de rencontres, d'échanges et d'informations dans un cadre convivial et chaleureux. Ces rencontres ont lieu une fois par mois et sont coanimées par une psychologue et un professionnel de santé formés par l'association française des aidants.

Un thème différent est abordé à chaque réunion. Ces Cafés des Aidants® sont ouverts à tous les proches aidants (familles, amis, voisins...) accompagnant une personne dépendante quel que soit son âge ou sa pathologie.

Notre Café des Aidants® itinérant du Haut Var a été à l'initiative de la direction des EHPAD d'Aups et de Salernes. Cette action a été largement soutenue par les communes concernées, ce qui a contribué à sa mise en place.

Nous bénéficions également de l'appui de certains commerçants d'Aups et des services de la mairie qui nous accueillent chaleureusement dans les locaux de la médiathèque et qui sont disponibles et à notre écoute.

Ce Café des Aidants® du Haut Var est venu répondre à des besoins ciblés sur le territoire.

En effet, nous recensons un grand nombre de personnes isolées pouvant difficilement se déplacer sur les grandes agglomérations et ayant un besoin important d'écoute, de conseils et d'échanges.

Notre programme est accessible dans les mairies, CCAS, site internet de la pharmacie d'Aups, ainsi que sur notre page Facebook du Café des Aidants® du Haut Var.

N'hésitez pas à nous contacter et à diffuser cette information.

Audrey Maureau Luig
Psychologue en Santé Publique
Thérapeute Cognitivo-Comportementaliste

Le Coin Provençal - recantoun provençau

L'histoire des treize desserts

Tous ces desserts sont servis en même temps et en abondance sur la table le soir de Noël après "le gros souper" qui précède la messe de minuit. Ils doivent rester trois jours sur la table et tous les convives doivent goûter à chacun de ces desserts.

Cette tradition remonterait au début du XVII^e siècle : on disposait alors treize pains sur la table, afin de symboliser le Christ (le plus gros pain) et les douze apôtres. De nos jours, des friandises plus païennes se sont substituées au pain biblique. Pourtant, les "quatre mendiants" font allusion aux quatre ordres religieux : la noix pour les franciscains, la noisette pour les augustins, l'amande pour les carmes, et le raisin pour les dominicains. Les « quatre fruits frais » varient d'un village à l'autre : pommes, poires, oranges et raisins. Puis viennent les "quatre desserts du riche" : le nougat blanc, le nougat noir dit des capucins, les calissons d'Aix et les casse-dents d'Allauch. Pour couronner ces friandises, la fougasse (pain blanc) – dite aussi pompe à huile ou gibassier – que l'on trempe dans le vin cuit. Selon la région, certains oublient le chiffre treize et ajoutent des beignets aux pommes, des fruits confits (en particulier le cédrat), des orangettes maison, de la pâte de coing, des dattes, des figues, des pruneaux, etc. Ce n'est pas orthodoxe, mais cela glisse si bien, avec un vin chaud, du vin d'orange, du carthagène ou du ratafia de cerises.

LEI TREGE DESSER

Vèici lei trege desser de Nouvé qu'acoumençon de se servi à la fin dou Gros Soupa :

- Leis amendo, lei noueio, leis avelano
- Lei figo sèco, lei rasin se, lei pruno séco,
- Lei poumo, lei pero, leis arangi,
- lou nougat blanc, lou nougat negre, lei bescuchello
- La poumpo à l'òli que se sausso dins lou vin cue.

LES TREIZE DESSERTS

Voici les treize desserts de Noël que l'on commence de servir à la fin du Gros Souper :

- Les amandes, les noix, les noisettes,
- Les figues sèches, les raisins secs, les pruneaux,
- Les pommes, les poires, les oranges,
- Le nougat blanc, le nougat noir, les petits biscuits,
- La pompe à l'huile que l'on sauce dans le vin cuit.

assoCiations

News des associations

Le Comité FNACA d'AUPS change de nom.

Le Comité FNACA d'AUPS devient officiellement (Déclaration en Préfecture) le Comité FNACA AUPS-SALERNES. En effet après le décès de son président, le Comité de SALERNES n'a pas été en mesure de former un nouveau bureau et a donc été dissous. Ses adhérents ont tout naturellement rejoint le Comité d'AUPS qui a ainsi vu grossir son effectif de plus de la moitié, il était donc naturel de procéder à cette modification. (89 adhérents en 2019 année de la jonction)

Ce nouveau Comité renforcé regroupe plusieurs communes : Aups, Beaudinard, Moissac Bellevue, Montmeyan, Régusse, Salernes, Sillans la Cascade, Tavernes, Villecroze. Etc.

Le Comité local F.N.A.C.A d'AUPS et SALERNES adhère au COMITE départemental F.N.A.C.A. du VAR, lequel adhère à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie, 37/39 rue des Gâtines 75973 PARIS-CEDEX 20.

Il a pour but :

- D'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.
- De renforcer leurs liens de camaraderie et solidarité.
- D'assurer la représentation du Comité local au sein de toutes les instances départementale, régionale et nationale du monde Combattant.
- D'œuvrer en faveur de la paix, notamment par la commémoration du 19 Mars 1962, fin de la guerre d'Algérie.

Malgré les difficultés particulières dues à la situation sanitaire le Comité s'est efforcé d'être présent aux commémorations patriotiques aussi bien à Aups (Paul GROS porte drapeau) qu'à Salernes (Maud DE MARQUI porte drapeau) en particulier les 19 mars, 8 juin, 11 novembre

Par contre l'assemblée générale 2020/2021 a dû se dérouler à huis clos et par précaution, il en sera malheureusement de même pour l'assemblée générale 2021/2022, car la moyenne d'âge des adhérents (84 ans) fait partie des "populations à risques".

Le nouveau bureau remercie particulièrement les communes qui par leur subventions nous permettent de fonctionner normalement. Il se compose de :

Georges DEWAILLY : Président (Régusse)
Claude CHAVAROC : Correspondant Moissac Bellevue (Moissac Bellevue)
Bernard GUIGNON : Correspondant Salernes (Salernes)
Maurice FEDI : Secrétaire (Régusse)
Yves KERGOAT : Trésorier (Aups)

Il se réunit sauf imprévus tous les 1^{ers} mardis du mois.



Image FNACA Paris

Rencontre et amitié

Le club de loisirs des seniors a repris ses activités (gymnastique, marche, rencontre culinaire, jeux de société, travaux manuels, loto, pétanque ainsi que des ateliers chant, arts plastiques, méditation avec des prestataires extérieurs) et essaie d'en trouver de nouvelles pour la satisfaction de tous.

Pour être adhérent, il n'y a pas de limite d'âge. Le passage à la retraite peut parfois être difficile, ainsi faire partie de notre association va vous permettre de conserver du lien social et faire de belles rencontres humaines.

La période COVID 19 a mis les associations en sommeil et a entraîné une perte d'adhérents, mais notre dynamisme va y remédier grâce à l'équipe en place. Pour 2022, nous avons de beaux projets en cours (repas dansants, lotos, sorties à la journée, voyage annuel ANCV dans l'Aveyron...) qui vont plaire à un grand nombre.

Notre club a été créé il y a plus de 43 ans et nous avons besoin de jeunes retraités pour le pérenniser.

Venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Contact : Nicole DUET (Présidente) 06 09 48 07 89

La Souvenance
 Cultures régionales / Folklore - Faire perdurer les traditions locales
 Le Plancher des Chèvres
 Culture - Développement socio-culturel
 Le Relais des Bambins
 Education - Crèche parentale
 Les Guerriers du Verdon
 Sports - Club des supporter du RCT - Organisation d'animations sur le thème du rugby
 Les Ravans
 Tourisme / Patrimoine - Manifestations et animations se rapportant aux voitures anciennes
 Liangong
 Loisirs - Différentes pratiques énergétiques variées issues de la culture traditionnelle chinoise
 Lou Père d'Aï
 Cultures régionales / Folklore - Enseignement et pratique des danses folkloriques provençales
 M.A.D.(Musique Animation Danse)
 Sports - Rendre la danse accessible à tous !
 OJV (Olympique Judo Varois)
 Sports - Enseignement et pratique du judo
 Quero Aprender
 Sports - Cours de capoeira
 RECREASON
 Education - Education pédagogie musicale
 Rencontre et Amitié - Club Loisirs
 Loisirs - Animation et solidarité pour distraire et rompre l'isolement des membres de notre association
 SARABANDE Association
 Loisirs - Cours de Danse
 Sauvegarde Notre-Dame de la Délivrance
 Tourisme / Patrimoine - Sauvegarde de Notre Dame de la Délivrance
 SAVATE FIGHT CLUB (Boxe)
 Loisirs - Club de Boxe
 SEVE
 Sports - Yoga
 Syndicat de producteurs de truffes noires du Haut-Var
 Traditions culinaires - Producteurs de Truffes Noires
 Tennis Club Aupsois
 Sports - Enseignement et pratique du tennis
 Tennis de Table Aupsois
 Sports - Enseignement et pratique du Tennis de table
 Usagers de la canalisation des Eaux de Vallauri
 Vie citoyenne - Entretien et gestion de la canalisation des eaux de Vallauri
 Va y avoir du sport
 Sports - Pratique collective de sports s'adressant aux personnes majeures

Retrouvez toutes les coordonnées
 de ces associations en mairie
 ou sur le site internet
 aups.fr

liste non exhaustive régulièrement mise à jour

en apparté

Récompense

**Maison de santé pluriprofessionnelle
 Lauréate du prix régional de la construction
 bois 2021 dans la catégorie :**

Travailler et Accueillir

Le 21 septembre 2021 a eu lieu à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille-Luminy, la cérémonie de remise des prix attribués par l'interprofession FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le jury a décerné le prix de cette catégorie à la Maison de santé d'Aups. Celui-ci a été remis ainsi qu'une plaque à l'architecte Nicolas Salmon Legagneur du cabinet "NSL Architectes ingénieurs", au constructeur Maximilien Piteau de la société "Avenir Bois Construction" et Patrick Vincentelli, adjoint au Maire d'Aups.



Itinérance et compétence

**Le Bus des Possibles débarque à Aups !
 Un dispositif innovant pour de jeunes ruraux, une salle de formation numérique itinérante.**

Le Bus des Possibles est un service de remobilisation et de formation pour de jeunes adultes du haut Var.

Son ambition ?

Vous accompagner vers une solution professionnelle... dans un bus !

Son accompagnement est conçu pour susciter l'envie de s'investir, trouver sa voie, révéler des compétences par un projet concret et visible, participer activement à la vie de la commune en créant du lien avec ses habitants.

AU PROGRAMME

Un parcours ACTIF et CONCRET sur 4 jours semaine :

- Une certification CléA sur des savoirs fondamentaux
- Une mise en pratique par un projet de groupe*, monté par les stagiaires eux-mêmes et valorisé auprès des habitants de la commune
- Une ouverture vers une solution professionnelle grâce à un accompagnement individualisé

*Projet solidaire écocitoyen : échange culturel avec un groupe de jeunes européens

**EN MARS
 ET POUR
 5 MOIS**



Vos contacts :

Echanger sur LBDP

Myriam - Coordinatrice :

06 98 42 45 65

Rencontrer l'encadrant de terrain :

Mikaël - Booster territorial :

06 98 36 53 86



au revoir et bienvenue

Bonne retraite Colette !

Colette Girardi/Pardo a été recrutée à la mairie d'Aups en octobre 1979.

Affectée dans un premier temps à la surveillance des élèves à la cantine, au portage des repas à l'école maternelle (repas confectionnés à l'époque par le collège), en période scolaire, elle a pris en charge la gestion de la piscine, des tennis, du musée en période estivale.

Au sein du secrétariat elle a secondé Monsieur Jacky DUTREY pour les tâches administratives et Mme Simone CIOFI pour la comptabilité. Autant dire qu'elle a été à la bonne école ! Forte de ces formations elle a acquis les compétences nécessaires à la prise en charge :

En 1982, de l'état civil, l'aide sociale, les élections, l'urbanisme ainsi que l'accueil au public et la gestion des appels téléphoniques, suite à l'accident de Jacky.

En 1991, de la totalité de la comptabilité en lieu et place de Simone partie en retraite.

Le recrutement de Patrick et Valérie a allégé quelques charges, ce qui a permis à Colette de se consacrer à la comptabilité, la mise en place et le suivi de l'inventaire communal, le suivi de l'agenda du Maire (ou devrait-on dire

des Maires), de la préparation des réunions de conseils municipaux ou réunions diverses, la rédaction des comptes-rendus, transmission aux autorités de contrôles, rédaction des actes y afférant. Elle avait aussi en charge le suivi des travaux, demande de subventions et leur gestion jusqu'en 2016.

Les salariés communaux n'ont pu que se louer de la gestion de leur carrière, arrêts de travail, congés, payes, etc. par Colette jusqu'en 2018.

Nous ne pouvons que la féliciter et la remercier pour le travail accompli avec honnêteté et sérieux, la notion du service public et de l'intérêt de la commune chevillés au corps. Toujours d'humeur égale, affable, bienveillante, d'une discrétion et loyauté sans faille, elle a été pendant toutes ces années un personnel essentiel.

Elle va faire valoir ses droits à une retraite bien méritée, retraite que nous lui souhaitons longue et fructueuse.

Anne va lui succéder et gageons que les heures de travail effectuées avec Colette lui permettront de s'approprier ses nouvelles charges aupsoises avec sérénité.

Bienvenue Anne !

Souvenir
Pierre Meyere





Aups

Ce qu'il s'est passé cet été

